

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Actualités de la paie

Préambule :

Cette formation vise à maîtriser les nouvelles règles de l'établissement de la paie.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle des douze derniers mois applicables à l'établissement de la paie
- Maîtriser les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) dans le cadre de l'établissement de la paie
- Enoncer l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an), entraînant des conséquences immédiates sur la paie
- Enoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Savoir confronter les différentes pratiques des cabinets et obtenir des réponses claires et précises

Bénéfices participants :

- Décrire les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) à connaître dans le cadre de l'établissement de la paie (rémunération, avantages en nature, frais professionnels, cotisations sociales, exonérations, paies spécifiques)
- Énoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Décrire l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an), entraînant des conséquences immédiates sur la paie

Public visé : collaborateur paie, expert-comptable stagiaire, responsable service social.

Date et durée :

Jeudi 5 novembre 2026 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie Curie, 77000 Vaux-Le-Pénil.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé
- Travail en sous-groupes

Moyens techniques :

- Tableau numérique et/ou vidéoprojecteur pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

Le programme évolue en fonction de l'actualité. Chaque actualité est décrite, puis son application sur le bulletin de paie est transcrite via un modèle de bulletin de paie et un cas pratique. Sont notamment traitées :

- Les actualités sur les prélèvements sociaux (calcul et paiement des cotisations sociales, obligations déclaratives, aides à l'embauche, etc.)
- Les actualités sur les différents éléments de rémunérations (salaires, avantages en nature et frais professionnels)
- Les actualités sur le traitement des incidences (suspension du contrat de travail, durée du travail, rupture du contrat de travail)

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPEXPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.